

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 13 juin 2018
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire, convoquée le mercredi 13 juin 2018 à 20h30 à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2018 l'association compte 271 adhérents dont 63 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 juin 2017
- Exposé de M. Nesme, Directeur de l'EEAP
- Exposé de M. Pierre, Directeur du FAM depuis octobre 2017
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de juin 2017 à juin 2018
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Nomination et Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie de leur présence M. Pierre, Directeur du FAM et M. Nesme, Directeur de l'EEAP.

Le Président revient sur la journée d'inauguration du FAM le lundi 26 juin 2017 qui fut une belle journée. Les enfants et les professionnels de l'EEAP sont venus rendre visite à leurs aînés l'après-midi.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 juin 2017

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE M. NESME, DIRECTEUR DE L'EEAP

❖ Mouvement du personnel et des enfants

Madame Maëlle Meurou, chef de service, est de retour après son congé maternité.

Madame Muriel de Dea, monitrice-éducatrice, a quitté l'établissement pour de nouveaux horizons. Nous la remercions pour son engagement important pendant plus de quinze ans au sein de l'établissement.

Sacha, 22 ans, a quitté l'établissement compte tenu de son âge.

❖ **Partenariat avec l'Hôpital Raymond Poincaré**

Une convention a été signée avec l'hôpital Raymond Poincaré de Garches permettant au Docteur Vérollet, spécialiste en médecine physique dans cet hôpital, d'être présente dans l'établissement 4 fois par an pour des consultations spécialisées.

Le Docteur Piquet-Massin, neuropédiatre, devrait être embauchée prochainement en qualité de médecin de l'établissement.

❖ **Travaux**

Les plaques de cuisson et la friteuse ont été remplacées.

La pompe de relevage a été changée.

Les portes fenêtres ont été remplacées.

Le déplacement des enfants du rez-de-chaussée au rez-de-jardin pour participer à l'activité classe nécessite d'emprunter le chemin extérieur ce qui n'est pas toujours agréable compte tenu de la météo. Un projet de construction d'un ascenseur a été déposé. L'ascenseur sera mis en place prochainement.

❖ **Démarche qualité**

Les professionnels ont suivi des formations sur le thème des gestes et postures vis-à-vis de la manipulation du corps humain.

Des réunions sur l'analyse de la pratique ont été organisées.

❖ **Réunions**

Trois Conseils de la Vie Sociale ont eu lieu sur la période.

Quatre samedis travaillés avec les familles ont été organisés. L'un d'eux était festif puisqu'il était consacré à la fête de Noël.

EXPOSE DE M. Xavier PIERRE, Directeur du Foyer d'Accueil Médicalisé « la Maison en Plus »

❖ **Formation**

Les salariés du FAM ont suivi une journée de formation pour rappeler le projet d'établissement.

Un programme de formation sur l'autisme et le polyhandicap d'une journée par semaine sur cinq semaines via le Cèdre bleu ou le Centre de Ressources MultiHandicaps est prévu.

❖ **Les jeunes adultes accueillis**

Les résidents dont les chambres sont au 1er et 2ème étage ont mis du temps pour s'approprier le rez-de-chaussée et le 3ème étage. ~~la Maison en Plus est une grande maison.~~

Les jeunes démarrent dans leur vie d'adulte, les professionnels doivent prendre en compte ce qu'ils seront dans 10 ans : les activités s'orientent vers des activités d'adulte comme mettre la vaisselle, débarrasser, faire un gâteau en respectant l'ordre des ingrédients, ...

Il faut développer les 5 sens du comportement et de l'éveil dans la vie quotidienne :

- Faire les courses
- Faire attention à son corps : esthétique, balnéothérapie, ...
- Participer aux fêtes : pâques, halloween, Noël, ...

❖ **L'ouverture vers l'extérieur**

Les partenariats du FAM :

- Centre hippique de Jouy
- Piscine de Versailles
- Gymnase de Garches
- Mur d'escalade
- Médicaux : hôpital des 4 villes (Saint-Cloud et alentours)

Un partenariat avec un ESAT se met en place pour s'occuper du jardin, de la cuisine, ...

❖ **Les professionnels**

Le remplacement de 2 CDD en CDI a été partiellement accepté par l'ARS : un des CDD est transformé en CDI.

Le turn-over des professionnels diminue.

Le poste de kiné est pourvu et permet désormais d'accueillir des kinés stagiaires.

❖ **Relation avec les familles**

Les échanges d'informations restent à formaliser pour permettre d'informer les familles sur les évolutions de leur enfant.

La commission salariés / familles est en place.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE JUIN 2017 A JUIN 2018

❖ **Inauguration du FAM**

Après l'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « La Maison en Plus » en août 2016, l'établissement a été inauguré le 26 juin 2017 en présence de Madame Cluzel, secrétaire d'état en charge des personnes handicapées. Le déroulement de cet événement est en ligne dans la rubrique « La Vie du FAM » du site www.quelquechoseenplus.org.

❖ **Partenariat avec le FAM**

L'association participe à quatre groupes de travail paritaires parents/professionnels qui ont été mis en place en lien avec le Conseil de la Vie Sociale :

- Ferme, Jardin, Médiation animale, Aménagement jeux ;
- Communication ;
- Menu ;
- Bénévolat.

L'association assure le financement de la venue d'un prestataire « Services Plus à la Personne », sous forme d'interventions pédagogiques et socialisation pour renforcer le taux d'encadrement.

❖ Partenaires extérieurs

◆ Association WIC

En octobre 2017, Caroline Kay, maman de Martin accueilli au FAM, a présenté, en anglais, l'association et les établissements « Quelque Chose en Plus » aux femmes de l'association anglaise WIC. Leur don a été de 1500 €.

◆ Association Open Gardens

En octobre 2017, Pascal Merigout et sa fille, accueillie au FAM, a représenté l'association « Quelque Chose en Plus » auprès de l'association Open Gardens. Leur don a été de 1500 € pour les aménagements du jardin : bancs, tables et chaises.

◆ Pièces de théâtre

Les comédiens de La Corde Verte ont joué leur nouveau spectacle « Le repas des fauves » au profit de l'Association « Quelque Chose en Plus ». Quatre représentations en mars 2018 ont permis de récolter 1700 €.

❖ Site internet

Le site internet de l'association a subi une refonte majeure en janvier 2018.

Désormais une seule version du site permet d'adresser tous les périphériques de consultation grâce à une conception de type « responsive design » : ordinateurs, tablettes et smartphones.

La page accueil contient désormais, sous la présentation des 2 établissements, les articles qui concernent les événements à venir et juste en dessous les meilleurs articles intemporels affichés dans un ordre aléatoire. Cette conception est plus « vivante » et plus attractive que la précédente.

Le menu permet d'accéder directement aux 3 derniers articles de chaque rubrique. Le lien « ... Voir tout ... » permet de consulter tous les articles de la rubrique.

Afin de tenir compte des recommandations de Google, le protocole de consultation est sécurisé (https) bien que les informations échangées ne le nécessitent pas.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La président, Ludovic Salaün, présente ensuite le rapport financier.

Les fonds associatifs atteignent 306 942,65 € (dont 76 698,46 € sur un Livret A).

❖ Recettes

Les dons et cotisations représentent près de 52 825 €, montant important qui témoigne de votre fidèle accompagnement en qualités d'adhérents.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 7, le Conseil d'administration est renouvelé par tiers chaque année :

- ont été renouvelés jusqu'en 2021 par l'assemblée : Mmes Pascale Parent, Valérie Monteiro et MM. Gérard Nguyen et Riad Zerrouki.

Nous encourageons toutes les bonnes volontés à venir aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'invité pour permettre de se faire une opinion avant de s'engager.

PERSPECTIVES

Par votre implication et votre soutien tant financier que logistique, vous donnez à l'association les moyens de réaliser ses projets. Les administrateurs et les familles vous expriment toute leur reconnaissance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Le Président
Ludovic Salaün.

L'EEAP



La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.